

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Direction de la Culture et de la Vie Locale

Services Manifestations

Affaire suivie par :

Rachel BOISSON - Responsable du Service Manifestations

<u>Tél</u>.: 03.21.74.87.27

Mail: manifestations@mairie-heninbeaumont.fr

Hénin-Beaumont, le 28/07/25

<u>Objet</u>: Mise en concurrence de l'occupation du domaine public – Buvette pour les fêtes champêtres des 10, 23 et 31 août 2025.

Madame, Monsieur,

La commune d'Hénin-Beaumont met à disposition son domaine public pour y accueillir une activité de vente de boissons à l'occasion des fêtes champêtres, qui se déroulent dans le parc public rue Elie Gruyelle, le dimanche 10 août de 10h à 18h, le samedi 23 août de 19h à 23h30 et le dimanche 31 août de 12h à 18h. Les prestataires devront s'acquitter d'une redevance d'occupation du domaine public de 2 euros par mètre linéaire et par jour (décision du Maire n° 2024-776 visa préfectoral du 12 décembre 2024).

En considération de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public et dans un souci de qualité, d'hygiène, de respect des riverains, la commune a mis en place un dossier de candidature pour cet emplacement.

L'emplacement est destiné à une activité de buvette (vente des boissons) exclusivement et ce sur 10 mètres linéaires maximum.

L'organisateur s'engage à évaluer les participants selon les critères suivants :

- 50% sur l'expérience professionnelle, la qualité et la conformité des équipements
- 30% sur la diversité des produits proposés
- 20% sur les prix proposés au public

Votre candidature sera étudiée à partir :

- 1. de l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
- 2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
- 3. de photographies significatives illustrant les outils de ventes de vos prestations.

La commission de sélection des candidatures se réserve la possibilité de refuser les activités non assurées et non règlementées

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier (ou courrier électronique) de refus le cas échéant.



Le dossier de candidature complet par courrier ou par mail avant le **jeudi 7 août 2025 à 14h**, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont Mise en concurrence du domaine public « Buvette – Fêtes Champetres » 1 place Jean Jaurès BP 90109

62252 HENIN BEAUMONT cedex

Mail: manifestations@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Steeve BRIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont

Conseiller Départemental du Pas-de-Calais



DOSSIER DE CANDIDATURE Mise en concurrence Buvette Fêtes Champêtres Les 10, 23 et 31 août 2025

Date de réception de la demande /

□ le dimanche 31 août de 12h à 18h								
Informations personnelles :								
Tél portable (du responsable) :								
E-mail:								
Site web:								
INFORMATIONS PROFESSIONNELLES :								
E-mail:								

CANDI	DATURE (pho	otos, book, a	<u>rticles de p</u>	<u>resse, diplôm</u>	e, expérience))
	······································		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			
			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			

Emplacement nécessaire :

Besoins énergétiques:

<u>La recevabilité d'une inscription est liée impérativement à l'envoi du dossier complet comprenant :</u>

		Fiche administrative dume	ent remplie				
		Fiche Technique de votre prestation					
		Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme					
		Dossier relatif aux prestations antérieures					
		Argumentation relative à l'acceptation de votre dossier :					
		Moyens de paiement autre	es que espèces :	□ CB			
J'a ré	attes glen	ste sur l'honneur que le nentation en vigueur.	es renseignement	s ci-dessus sont exacts et conformes à la			
à.,			Fait				
Le	· · · · ·						
			Signa	ture et tampon:			
		Cadre réserv	ré à la commission	d'attribution des emplacements			
Do	ssie	er complet : 🗆 Oui 🕞	Non				
Dé	cisio	on de la commission :					
		o accepté :					
		o en attente :					
		o refusé:					
		o Commentaires :					
•••							
•••	•••••						